

Planification de l'étape 1

Musique obligatoire, quatrième secondaire

Valérie Fortin, enseignante
(450) 469-3187 ext 4583
[valerie.fortin @cssdhr.gouv.qc.ca](mailto:valerie.fortin@cssdhr.gouv.qc.ca)

Planification du cours de musique obligatoire 4^e secondaire
Étape 1 (20%)
Enseignante : Valérie Fortin

Compétences	Activités d'apprentissage	Nature des évaluations
<p>Interpréter et créer des œuvres musicales (70 %)</p>	<p>Le djembé (tambour africain)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage de la technique de base - Travail de la lecture rythmique - Développement de la polyrythmie avec le travail d'un rythme africain - Écriture d'un rythme <p>Le ukulélé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture de tablatures simples et apprentissage des accords de base. 	<p>Examen pratique individuel et /ou en petite équipe devant l'enseignante pour démontrer les acquis techniques, la lecture et l'exécution des rythmes travaillés pendant l'étape au djembé.</p>
<p>Apprécier des œuvres musicales (30%)</p>	<p>Étude de l'histoire et des styles musicaux du début du XX^e siècle (ex : Gospel, Blues,) Étude de l'histoire et des styles musicaux des grandes périodes Auditions de plusieurs œuvres des périodes à l'étude</p>	<p>Examen de fin d'étape sur les périodes à l'étude. (N.B une section de l'examen portera sur l'audition d'œuvres musicales)</p>

